

La Caisse de Dépôt et de Gestion et la Caisse des Dépôts et Consignations française réaffirment leur engagement en faveur du développement des territoires et du développement durable.



Paris, le 2 juillet 2024 – M. Khalid Safir, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion et M. Eric Lombard, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations renouvellent le partenariat historique entre les deux établissements et renforcent ainsi leur coopération dans les domaines prioritaires que sont le développement des territoires et le développement durable.

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et la Caisse des Dépôts et Consignations française entretiennent une coopération historique et fructueuse matérialisée dès 2001 par la signature d'une première convention de partenariat. Outre le partage de compétences et d'expériences, ce partenariat s'est traduit par des co-investissements au Maroc (Jaïda, SOGEPIB) ainsi que des co-investissements dans des instruments régionaux (InfraMed). En 2002, lors de la visite d'Eric Lombard au Maroc, un accord de coopération entre la CDG et CDC Biodiversité avait été signé témoignant

de la volonté d'agir conjointement pour la préservation de la biodiversité.

Le 2 juillet, le Directeur Général du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations, Eric Lombard, et Khalid Safir, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, ont signé, dans le cadre de sa première visite en France depuis sa nomination en juillet 2022, une nouvelle convention qui marque une étape de plus dans le partenariat fécond entre les deux institutions.

Cet accord permettra d'approfondir et de renforcer les relations bilatérales dans plusieurs domaines prioritaires pour les deux établissements tels que le développement des territoires, l'appui aux politiques sociales ainsi que l'adaptation au changement climatique et les enjeux liés au développement durable.

Outre leurs échanges bilatéraux, les Caisses française et marocaine coopèrent étroitement au sein du Forum des Caisses de Dépôt, du Cadre Permanent de Concertation (CPC) des

caisses méditerranéennes et du réseau D20-LTIC. Lors de leurs discussions, les deux directeurs généraux ont réaffirmé leur volonté d'approfondir leurs échanges et de conduire des actions communes dans ces différentes enceintes afin de promouvoir le modèle de caisse de dépôts et d'agir concrètement en faveur du développement durable.

« Nous avons une idée commune de notre particularité, du rôle que nous devons jouer pour nos économies respectives et pour nos consœurs Africaines et surtout de l'originalité de nos actions et de nos investissements, et j'ai la conviction que cette rencontre ouvrira la voie à une coopération intense, mutuellement profitable pour une mobilisation encore plus forte pour ce modèle économique » Khalid Safir – Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion

Lors de la signature de la nouvelle convention, M.Eric Lombard a déclaré : « Les liens qui nous unissent depuis la création de la CDG en 1959 mais surtout depuis 2001, date à laquelle notre coopération a été formalisée, ne cessent de s'approfondir grâce un dialogue constant et fécond entre nos deux institutions. Je suis très heureux d'acter avec M. Khalid Safir une nouvelle étape dans cette relation bilatérale axée sur le développement des territoires et le développement durable. »

A propos de la Caisse des Dépôts et de Gestion (CDG)

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) du Maroc est une institution financière publique chargée d'une part de la collecte et de la sécurisation de l'épargne réglementée, et d'autre part, de la canalisation de l'épargne de long terme vers des investissements durables rentables et générateurs de croissance socio-économique. La CDG a pu développer, au fil des ans, un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants pour le Maroc. Son organisation s'articule autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'Épargne

et Prévoyance / Développement Territorial / Tourisme / Investissement / Banque et Finance.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Caissedesdepots.fr